

Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Direction de l'Assainissement et de l'Environnement (DAE)

**NOTE D'INFORMATION SUR LE PROJET
D'ASSAINISSEMENT DU BASSIN DE
SEBOU
(ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE 17 CENTRES)**

La présente opération est financée par :



Mai 2010

1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du programme MEDA comporte :

- Une composante « institutionnelle » qui consiste en l'appui à la mise en œuvre du Programme National d'Assainissement (PNA) à travers l'étude de l'élaboration d'un cadre institutionnel pour la dépollution du bassin de Sebou et à travers l'appui de la mise en œuvre du projet
- Et une composante « assainissement » : voir détail ci-dessus

1.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général du projet est la protection des ressources en eau et l'amélioration de leur gestion environnementale dans un contexte de consolidation des acquis de la réforme du secteur de l'eau et de sa gouvernance.

1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- ❖ Contribuer à la préservation des ressources en eau par des actions d'assainissement/épuration des eaux usées ;
- ❖ Consolider la formalisation des mesures réglementaires et financières de mise en œuvre du PNA;
- ❖ Appuyer la restructuration du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement et l'amélioration de son efficacité à la faveur de la clarification des répartitions des missions du secteur entre ses services et organismes sous tutelles ;
- ❖ Améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement.

1.3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du projet sont :

- ❖ La réalisation d'un programme d'assainissement comprenant au moins dix sept stations d'épuration des eaux usées et des réseaux et collecteurs d'assainissement ;
- ❖ L'amélioration de l'environnement urbain dans les dix sept centres ;
- ❖ La contribution à la formalisation des mesures réglementaires et financières de mise en œuvre du PNA ;
- ❖ L'amélioration de la qualité des ressources en eau dans les trois bassins concernés dont principalement le Bassin du Sebou.

1.4. CONTENU DE LA COMPOSANTE « ASSAINISSEMENT »

Elle consiste en un programme de travaux d'assainissement intéressant dix sept (17) centres urbains situés principalement dans le Bassin du Sebou (à l'exception de 5 centres qui font parties des bassins de Moulouya et Oum Rbia)

Ces centres se répartissent en trois groupes géographiques; il s'agit:

Groupe 1 : Ifrane, Azrou, El Hajeb, Zaouit Cheikh, Midelt et Azilal.

Groupe 2 : Souk Larbaa, Sidi Yahya Gharb, Had Kourt, Mechraa Bellaksiri et Ouezzane.

Groupe 3 : Guercif, Oued Amlil, Tahla, Kariat Ba Mohamed, Taounate et Elaioune.

Contenu physique :

Globalement le projet (l'ensemble des 17 centres) consiste en 520 Km environ de réseaux d'assainissement et 17 stations d'épuration de capacité globale de 750 000 équivalent-habitants environ.

Chaque sous projet (centre) comprend :

- la réhabilitation et l'extension du réseau de collecte des eaux usées et du drainage des eaux pluviales,

- La réalisation de stations de pompage ou de relevage éventuelles (selon la consistance de chaque sous projet),
- La construction d'une station d'épuration des eaux usées (type lagunage ou lit bactérien).

2. FINANCEMENT DU PROJET :

☛ La composante « institutionnelle » est financée par L'Union Européenne (UE)

☛ La composante « assainissement » est financée par trois bailleurs de fonds, à savoir :

- La banque Européenne d'Investissement (BEI)
- L'Union Européenne (UE)
- L'Agence Française de développement (AFD)

La répartition des fonds et comme suit :

Bailleur de Fonds	Montant En M€	Équivalent MDH	Nature	observations
Banque européenne d'investissement (BEI)	40	440	Prêt	Accordé à l'ONEP
Agence française de développement (AFD)	10	110	Prêt	Accordé à l'ONEP
Subvention Union Européenne (UE)	27,5	303	Don	Accordé à l'Etat marocain

3. CALENDRIER

Les premières publications d'appel d'offre ont eu lieu en mars 2009 ; ces publications s'étaleront, en fonction de l'avancement des études, jusqu'à mars 2011. L'exécution des travaux couvre la période 2009-2013 et la mise en service des installations est prévue à partir de 2011 jusqu'à 2014 à fur et à mesure que les travaux de chaque centre soient terminés.

4. PUBLICATION DES APPELS D'OFFRE :

PUBLICATION :

Les avis d'appels d'offres seront publiés au fur et à mesure de l'état d'avancement des différents projets d'assainissement. Les moyens de publications sont prévus comme suit :

- Publication au niveau local :

Sera assurée par insertion dans trois quotidiens nationaux (au minimum)

- Publication au niveau Européen :

Sera assurée par insertion dans le journal officiel de la Commission Européenne (OJEC).

PROCEDURES :

Voies de consultation :

En général, les consultations sont prévues par voies d'appels d'offres ouverts nationaux ou internationaux (selon les procédures des bailleurs de fonds).

Entreprises admises à soumissionner :

Toutes les entreprises (nationales ou internationales) sont admises à soumissionner sous réserve de répondre aux procédures exigées par les bailleurs de fonds et de répondre aux critères de qualifications et de jugement demandés au niveau des dossiers de consultation.